

Le Département de la Charente-Maritime a sélectionné 106 séjours pour tous les enfants de 6 à 16 ans ! Et pour permettre à tous de partir, il propose aussi un coup de pouce «Bons Vacances».



## Le « Bon Vacances »

### Quelles conditions réunir pour en bénéficier ?

- ▶ Les enfants doivent résider en Charente-Maritime et être âgés entre 6 et 16 ans
- ▶ Le quotient familial CAF/VACAF \* ou MSA\*\* doit être inférieur à 1101 €
- ▶ Le montant du Bon Vacances est calculé en fonction du quotient familial et attribué par enfant selon le barème ci-dessous :

Quotient CAF/VACAF * ou MSA **		Montant du « Bon Vacances »
QF1	0 à 450 €	55 % du tarif réduit (aide CAF/VACAF ou MSA) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)
QF2	451 à 760 €	40 % du tarif réduit (aide CAF/VACAF ou MSA) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)
QF3	761 à 1100 €	25 % du plein tarif (ou réduit aide MSA) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)

\* Quotient CAF/VACAF, reçu en début d'année par mail ou SMS.

\*\* Quotient MSA, reçu en début d'année par courrier.

*Pour les personnes non affiliées CAF ou MSA, ou en cours de changement de situation, merci de nous contacter.*

Le montant du Bon Vacances attribué par le Département est versé directement aux organisateurs des séjours à la fin du séjour.

- ▶ Un minimum de 2,50 € par jour et par enfant reste à la charge de la famille.
- ▶ Le prix de séjour pris en compte pour le calcul du Bon Vacances est plafonné à 750 € pour les 6/12 ans et à 800 € pour les 13/16 ans.
- ▶ Les aides sont attribuées pour un nombre de 5 jours minimum et 17 jours maximum par année et pour les séjours organisés en été inscrits dans le catalogue.

### Démarches à effectuer :

- ▶ Inscrire l'enfant auprès de l'organisme
- ▶ Compléter la demande de « Bon Vacances » via le formulaire en ligne en se rendant directement sur le téléservice : [bonvacances17.fr](http://bonvacances17.fr)  
Le service est également accessible depuis [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr), en bas de page du site, rubrique Nos autres sites > Vos services en ligne > Catalogue de services.
- ▶ Faire une demande pour chaque enfant
- ▶ + d'infos au 05 46 31 72 36 et [bons.vacances@charente-maritime.fr](mailto:bons.vacances@charente-maritime.fr)

### Département de la Charente-Maritime

Direction de l'Enfance et de la Famille  
Service Prévention, Jeunesse et Familles  
85 boulevard de la République - CS 60003  
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9